



L'année 2011-2012

BREVESTBA

RESULTATS DES ETUDIANTS DE L'ESTBA AUX EXAMENS D'ETAT

Les résultats obtenus par les étudiants de l'ESTBA sont, en moyenne depuis 20 ans, supérieurs de 10 à 20 % à ceux de l'académie.

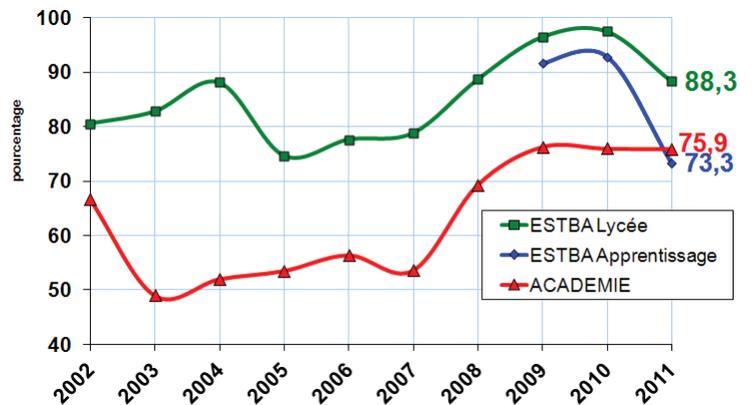
LICENCE COMMERCIAL AGRO-ALIMENTAIRE

La licence professionnelle « Commercial agro-alimentaire », délivrée en partenariat avec le CNAM et le CFA IFRIA, a été retenue par le groupe Danone pour former ses commerciaux du nord de la France. Cette année, 33 apprentis seront intégrés à la force de vente du groupe DANONE.



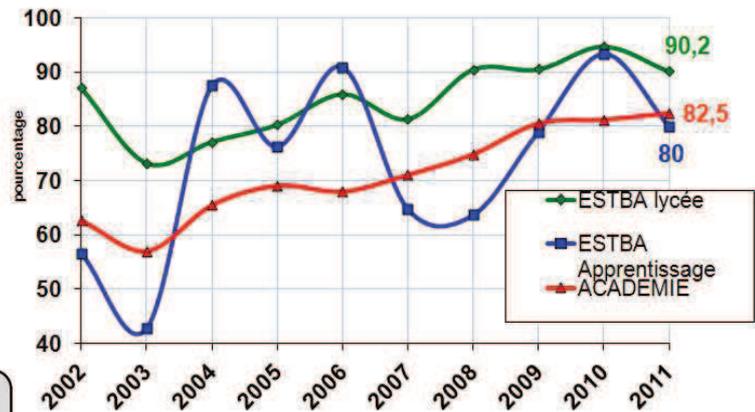
Résultats à l'examen d'Etat :

BTS Analyse de Biologie Médicale



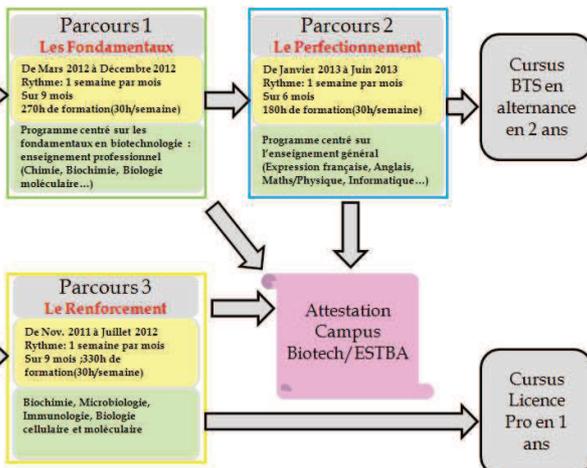
Résultats à l'examen d'Etat :

BTS Bioanalyses et Contrôles



SANOFI CAMPUS BIOTECH

SANOFI, par son vaste projet de formation CAMPUS BIOTECH, a pour objectif d'accompagner les personnels du groupe dans sa mutation de la chimie des petites molécules vers les biotechnologies. L'ESTBA a été choisie pour assurer l'adaptation à l'emploi des salariés de niveau BAC à BAC+2 et a mis en place trois parcours de formation adaptés.



RESULTATS DES ETUDIANTS EN CYCLES BAC+3

95% de réussite pour nos étudiants et apprentis. Bravo à eux et merci aux entreprises et aux tuteurs qui ont permis la mise en place de plus de 500 stages ou missions en alternance...

Une offre de formation incomparable





Michel BREDOUX et Jacques POTDEVIN, respectivement CPE et Directeur ont pris une retraite bien méritée. Merci pour ces quarante années d'engagement sans faille, l'ESTBA leur doit beaucoup !

Répartition des effectifs

536 étudiants suivent cette année une formation à l'ESTBA, c'est un record historique depuis la création de l'établissement en 1963.

- Préparation BTS Analyses de Biologie Médicale : 136 étudiants et 30 apprentis
- Préparation BTS Bioanalyses et Contrôles : 137 étudiants et 29 apprentis
- 204 étudiants en cycle de spécialisation BAC+3, dont 170 apprentis

Investissements

La taxe d'apprentissage versée par les entreprises partenaires, complétée par une subvention de la Région Ile de France, nous permet de poursuivre la modernisation des laboratoires et de maintenir les équipements à un haut niveau de technicité. En 2012 nous allons rénover un laboratoire, une salle informatique et l'espace administratif comptabilité.

La taxe d'apprentissage

Est le seul impôt que les entreprises peuvent attribuer aux établissements d'enseignement technique afin de les aider à financer leurs investissements.

Sans le soutien des entreprises, notre établissement ne pourrait fonctionner !

Habilitation de l'ESTBA à percevoir la Taxe d'Apprentissage

- Au titre du **HORS QUOTA**, indiquez comme bénéficiaire : **ESTBA (catégorie B)** et donc par cumul possibilité **A+B** ou **B+C** selon vos disponibilités.
- Au titre du **QUOTA d'apprentissage**, indiquez comme bénéficiaire : **CERFAL/ESTBA**

Nous vous recommandons d'effectuer vos versements par l'intermédiaire de l'ASP :

Au Service de la Profession
22 rue de Varenne
75007 PARIS
Tel : 01 42 22 13 60

Vous y trouverez la compétence de professionnels de la taxe, à votre service, pour **garantir l'efficacité de vos versements tout en vous faisant gagner du temps.**

Vous pourrez :

- Accéder à la nouvelle réglementation
- Effectuer vos calculs en ligne
- Faire vos déclarations en ligne ou télécharger vos imprimés

Le service offert est unique et c'est aujourd'hui le plus performant du marché.

Deux façons de vous connecter :

www.estba.org

puis cliquez sur « [espace partenaire](#) »

ou site de notre collecteur

www.asponline.org

Rencontres Salons et Expositions



L'ESTBA était présente aux Journées Internationales de la Biologie en novembre 2011.

Lors de la table ronde sur la réingénierie des diplômes de technicien de biologie médicale, Jacques POTDEVIN a présenté la vision de l'ESTBA sur l'avenir de la profession, vision reposant sur un parcours cohérent BTS+licence professionnelle Bioanalyses et Qualité.

L'ESTBA sera présente au :

- **Salon de l'apprentissage et de l'alternance** de Paris. Du 13 au 15 janvier 2012 Porte de Versailles sur les stands du CERFAL et du LEEM apprentissage
- **Salon de l'ADREP** les 27 et 28 janvier 2012 – Espace Champerret- PARIS

Portes Ouvertes

Samedi 11 février de 10h à 13 h

Samedi 10 mars de 13h30 à 16 h30

N'hésitez pas à visiter notre site :

www.estba.org